

**Papival SA**

Rte de Préjeux 10 - CP 4235

1950 Sion 4

+41 (0)27 205 70 20

www.vaisselle-reutilisable.ch

vaisselle.reutilisable@papival.ch

CHE-222.504.735 TVA

**CONDITIONS GENERALES**  
**Location, lavage, logistique et services associés**

---

**1. Champ d'application**

Les présentes conditions générales (ci-après « CG ») régissent l'ensemble des prestations fournies par PAPIVAL SA (ci-après « PAPIVAL »), incluant notamment :

- La location de vaisselle réutilisable et de matériel associé
- Le lavage, le tri, la logistique et le stockage
- Les prestations événementielles, forfaits de service et transports

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CG par le client.

**2. Offres, devis et confirmation de commande**

Toute demande fait l'objet d'une offre ou d'une confirmation de commande écrite. Les quantités, dates, lieux, tarifs et prestations définis dans la confirmation de commande prévalent. Toute modification ultérieure doit être acceptée par écrit par PAPIVAL.

**3. Tarifs**

Les prix sont exprimés en francs suisses (CHF), hors TVA et hors transport, sauf mention contraire. Pour les commandes supérieures à CHF 1'500.-, un **acompte de 20 %** peut être exigé.

**4. Durée de la location**

Les coûts de location correspondent à **une période de maximum 7 jours**. Si une période plus longue est nécessaire, une location longue durée sera facturée. Exemple pour une location de 3 semaines, les frais de location seront triplés.

**5. Livraison et enlèvement**

Les modalités de transport sont définies selon le lieu et les conditions de livraison.

- Les horaires précis ne peuvent être garantis.
- Aucun comptage contradictoire ne peut être exigé sur site.
- Si la commande n'est pas prête à l'heure convenue et conditionnée sur palette, des frais d'attente et de main d'œuvre peuvent être facturés (CHF 60 HT/heure).

Des suppléments peuvent s'appliquer en cas de :

- Livraison urgente ou spécifique
- Livraison de nuit, week-end ou jours fériés
- Commande tardive

- Livraison à heure fixe ou selon un créneau horaire spécifique
- Livraison contre signature
- Toute autre option indiquée sur la **liste de prix Transports**

## 6. Utilisation conforme et stockage

Le matériel mis à disposition est destiné **exclusivement à un usage alimentaire** et dans un objectif de réduction et de tri des déchets. Toute utilisation non conforme est strictement interdite. PAPIVAL se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande en cas de non-respect. Le matériel doit être stocké à **l'abri de la pluie, du soleil et de la boue**. Les caisses sont fermées mais **ne sont pas étanches**. En cas de caisse scellées rendues sales ou ayant pris la pluie, des frais de lavage supplémentaires s'appliquent en fonction du travail nécessaire.

## 7. Retour du matériel et caisses

Le matériel doit être retourné **au plus tard 24 à 48 heures après l'événement**, sauf accord écrit contraire.

- Le matériel doit être **trié par type et par taille**, débarrassé de tout reste de nourriture ou de boisson.
- Les gobelets et la vaisselle doivent être rangés **sans aucun résidu** (fonds de cocktails, sauces, déchets).
- Le matériel doit être retourné **en caisses PAPIVAL**, correctement conditionnées et, le cas échéant, sur palettes.

Toute **caisse ouverte est considérée comme utilisée** et sera intégralement lavée et facturée. Les caisses retournées **fermées et scellées** peuvent être facturées uniquement pour la logistique, selon le tarif en vigueur (tarif location). Les pertes, casses, articles manquants ou endommagés (marquage, brûlures, collage, déformation, etc.) sont facturés au **tarif de remplacement en vigueur** (perte)

Un supplément peut être appliqué pour :

- Lavage manuel
- Vaisselle très sale
- Tri non effectué
- Conditionnement incorrect

## 8. Lavage et hygiène

Pour des raisons d'hygiène, **toute vaisselle retournée en caisses ouvertes est systématiquement lavée**, indépendamment de son utilisation réelle. La facturation est basée sur :

- Le nombre de caisses ouvertes,
- Le type de vaisselle,
- L'état réel du matériel après lavage.

Le comptage définitif des pièces est effectué **uniquement après lavage** et fait foi pour la facturation finale.

## 9. Annulation par le client

En cas d'annulation totale ou partielle par le client, les frais suivants s'appliquent.

Pour l'application du présent article, la date de référence est **la date prévue de retrait du matériel par le client ou la date prévue de livraison par PAPIVAL**, telle qu'indiquée dans l'offre, la confirmation de

commande ou tout autre accord écrit. La date de l'événement n'est pas déterminante pour le calcul des délais d'annulation.

### **9.1 Annulation jusqu'à 3 jours avant le retrait ou la livraison**

Toute annulation communiquée par écrit au plus tard **3 jours calendaires avant la date prévue de retrait ou de livraison** est gratuite, sous réserve des prestations spécifiques déjà engagées à la demande du client.

### **9.2 Annulation entre 2 jours et la veille du retrait ou de la livraison**

Toute annulation communiquée par écrit **entre 2 jours calendaires avant la date prévue de retrait ou de livraison et la veille de celle-ci** entraîne la facturation des **frais de location prévus sur la commande initiale**.

### **9.3 Annulation le jour du retrait ou de la livraison**

Toute annulation communiquée par écrit **le jour prévu du retrait ou de la livraison**, ou après que la commande a été préparée, chargée, remise au transporteur ou mise à disposition du client, entraîne la facturation :

- Des **frais de location prévus sur la commande initiale** ;
- De **50 % des frais de lavage prévus sur la commande initiale** ;
- Des prestations déjà engagées.

### **9.4 Prestations déjà engagées**

Toute annulation tardive peut également entraîner la facturation des prestations déjà engagées pour l'exécution de la commande, notamment :

- Préparation de commande ;
- Manutention ;
- Transport ;
- Location ou achat de matériel spécifique ;
- Location de vaisselle tierce ;
- Prestations de personnel ;
- Toute autre prestation spécifique convenue ou nécessaire à l'exécution de la commande.

Les frais déjà engagés sont dus indépendamment des frais d'annulation prévus ci-dessus.

## **10. Facturation et paiement**

Les factures sont payables **net à 30 jours**, sauf indication contraire. En cas de retard de paiement, un **intérêt moratoire de 5 %** peut être appliqué. Pour les montants jusqu'à CHF 500 HT un paiement comptant à la livraison ou au retrait peut être exigé.

## **11. Réclamations**

Toute réclamation doit être formulée **au moment de la livraison**. Aucune réclamation ultérieure ne sera prise en compte.

## **12. Propriété et responsabilité**

Tout le matériel reste la **propriété exclusive de PAPIVAL SA**.

Le client assume l'entière responsabilité du matériel dès sa prise en charge jusqu'à sa restitution complète. Le client est responsable :

- Des pertes
- Des vols
- Des casses
- Des détériorations liées au stockage, à l'utilisation ou au transport sur site.

Il incombe au client d'assurer, à ses frais, le matériel confié contre le vol, l'incendie et tout autre sinistre. PAPIVAL décline toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée du matériel.

### **13. Force majeure**

PAPIVAL ne saurait être tenue responsable en cas de retard ou de non-exécution résultant d'un cas de force majeure (intempéries, accidents, décisions administratives, pannes, etc.).

### **14. Droit applicable et for juridique**

Les présentes conditions sont soumises au **droit suisse**. Le **for juridique exclusif est à Sion (VS)**, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

### **15. Dispositions finales**

Si une clause des présentes CG devait être jugée nulle, les autres dispositions resteraient pleinement valables. Les présentes conditions remplacent toute version antérieure et peuvent être modifiées en tout temps par PAPIVAL SA.